

A2 l'Immobilière du Sud

BAREMES DES HONORAIRES

VENTE

De 1 à 70 000 € 10%

De 70 001 à 100 000 € 8%

De 100 001 à 150 000 € 7%

De 150 001 à 250 000 € 6%

AU DELA de 250 001 € 5%

Avec un montant minimum de 5 000 € TTC pour les honoraires de vente.

LOCATION

Frais d'agence :

- 8€ TTC/m² pour visites, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail
- 3€ TTC/m² pour l'état des lieux

Applicables à parts égales entre le propriétaire et le locataire.

Les honoraires de location ne dépassent pas 1 mois de loyer.

Avis de valeur

- Estimation sans commercialisation 150 € TTC
- Estimation avec commercialisation Offert